

# LE FEADER EN 20 FICHES



## Mise en place de groupements et d'organisations de producteurs





# Présentation de la mesure

## Objectifs

Cette mesure a un rôle incitatif dans la mise en place de groupements et d'organisations de producteurs en leur apportant un soutien financier dans les premières années de leur établissement. Le dispositif encourage les agriculteurs à s'organiser collectivement afin de faire face aux défis du marché et de renforcer leur pouvoir de négociation.

## Modalités d'aide

Le FEADER intervient uniquement en contrepartie de l'aide publique nationale (Etat, collectivités territoriales, organisme public...) participant au financement de l'opération. Les autorités de gestion ont défini pour chaque dispositif d'aide, dans la limite fixée par le règlement européen :

- le taux ou le montant d'aide publique\*, c'est-à-dire la part des coûts de l'opération qui seront pris en charge par les financeurs publics ;
- le taux de co-financement du FEADER\* à cette aide.

Ces financements publics sont complétés par une part d'auto-financement des bénéficiaires dans la plupart des dispositifs d'aide.

Mesure déclinée dans les PDRR, cadrée par l'article 27 du Règlement UE 1305/2013

L'aide est accordée sur la base d'un plan d'entreprise sous la forme d'un montant forfaitaire versé par tranches annuelles pendant, au maximum, **cinq ans** suivant la date de la reconnaissance du groupement ou de l'organisation de producteurs. L'aide est dégressive. Le montant peut représenter jusqu'à 10 % du volume de production commercialisé annuellement et jusqu'à 100 000 €/an maximum.

## Déclinaison de la mesure dans les PDRR

En France, la mesure 9, initialement mobilisée dans 2 PDRR\* sur 27, est fermée suite aux mises à jour courant 2017 sur ces 2 PDRR.

MESURES	OBJECTIFS	BÉNÉFICIAIRES*
Mise en place de groupements et d'organisation de producteurs dans le secteur agricole et forestier	<p>Inciter les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• adapter leur production aux exigences du marché, aussi bien en termes de quantité, qualité que de diversité ;</li> <li>• commercialiser leur production en commun ;</li> <li>• établir des règles communes en matière d'information sur la production (récoltes, disponibilité, etc.) ;</li> <li>• développer des compétences en matière d'exploitation et de commercialisation et innover.</li> </ul>	Groupements et Organisations de producteurs ayant un statut de PME*

\* Conditions d'éligibilité : Le groupement ou l'organisation de producteurs doit disposer d'un plan d'entreprise, décrivant ses activités, qui représente un élément nécessaire à sa reconnaissance officielle par l'Etat.



# Glossaire

## Aide publique

L'aide publique représente l'ensemble des participations publiques intervenant pour le financement d'un projet. Elle est constituée des aides nationales, FEADER et top-up et le cas échéant de l'autofinancement du maître d'ouvrage public.

Le montant de l'aide publique entre dans le calcul du taux d'aide publique.

## Autorité de Gestion

Une autorité de gestion est une autorité publique ou un organisme public ou privé national, régional ou local désigné par l'État membre pour gérer un programme de financement européen. L'autorité de gestion est responsable de la rédaction du programme, c'est-à-dire qu'elle peut décider, dans un cadre partenarial, quelles sont les actions financées par le fonds (dans le respect des obligations réglementaires), de la sélection des projets, de l'octroi et du suivi des fonds accordés.

## FEADER

### Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Ce fonds permet le financement du 2<sup>e</sup> pilier de la politique agricole commune (PAC). Ce 2<sup>e</sup> pilier est consacré à la politique de développement des territoires ruraux.

Le 1<sup>er</sup> pilier est consacré au soutien des marchés et des revenus des exploitants agricoles.

## ICHN

### Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels

Aide en faveur des agriculteurs exerçant leur activité dans des zones défavorisées par l'altitude, de fortes pentes et d'autres caractéristiques physiques du territoire. Cette aide est fondamentale pour le maintien de l'activité agricole, et notamment de l'élevage, particulièrement dans les zones de montagne.



## PME

### Petites et Moyennes Entreprises

Les PME sont définies à partir du nombre d'employés et du chiffre d'affaires. Dans la réglementation française, les PME comptent entre 10 et 249 salariés et le chiffre d'affaire n'excède pas 50 millions d'euros.

## PDRR ou PDR

### Programme de Développement Rural Régional

Document cadre de la politique de développement rural. Il décline la stratégie définie par l'autorité de gestion grâce à un ensemble de mesures. Il est soumis à l'approbation de la Commission européenne. Il définit également le système d'évaluation, le cadre de performance et le plan de financement par le FEADER.

## Taux de co-financement FEADER

Part du FEADER par rapport au montant des aides publiques nationales finançant le projet.

## Top-up

Financement additionnel n'appellant pas de contrepartie FEADER et octroyé par un financeur public sur un dossier éligible au PDR d'une région.

Le réseau rural français œuvre pour réunir l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et régionale. L'un de ses objectifs est de faciliter la réalisation des projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le tourisme, l'environnement.

Cette collection dédiée aux mesures du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) vise à partager et à faciliter la compréhension des objectifs de l'union européenne et à la mobilisation des parties prenantes.



Ce travail a été réalisé par le Bureau d'études Oréade-Brèche en partenariat avec l'Observatoire du Développement Rural (ODR).

Les fiches présentées n'ont pas de valeur réglementaire.

## Contacts

Les conseils régionaux sont les autorités de gestion du FEADER. Retrouvez leurs coordonnées sur le site de Régions de France (RdF) :

- [www.regions-france.org/observatoire-politiques-regionales/](http://www.regions-france.org/observatoire-politiques-regionales/)

## Pour en savoir plus

- [www.reseaurural.fr/](http://www.reseaurural.fr/)
- [www.europe-en-france.gouv.fr/](http://www.europe-en-france.gouv.fr/)
- [www.agriculture.gouv.fr/](http://www.agriculture.gouv.fr/)
- [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/)
- [odr.inra.fr/intranet/carto\\_joomla/](http://odr.inra.fr/intranet/carto_joomla/)

## Les réseaux sociaux

